

## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 24/IMO/SANGCHENGYU3333  
Date du repérage : 07/11/2024  
Heure d'arrivée : 10 h 15  
Durée du repérage : 00 h 50

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I. **Périmètre du repérage** : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité du Cabinet se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du ou des lots de copropriété ci-dessous définis ; les surfaces annoncées sont donc celles habitées par l'occupant des lieux.

### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
Département : .... **Seine-Saint-Denis**  
Adresse : ..... **6 rue Louis Aragon**  
Commune : ..... **93300 AUBERVILLIERS**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :  
**3 ème Gauche, Lot numéro 29**

### Désignation du propriétaire

Désignation du client :  
Nom et prénom : . **M. [REDACTED]**  
Adresse : ..... **6 rue Louis Aragon**  
**93300 AUBERVILLIERS**

### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Mme LOUVION**  
Adresse : .....

### Repérage

Périmètre de repérage : **appartement**

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... **CHIERE Jean-Louis**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **CADIC**  
Adresse : ..... **17 Bis Av Ernest Renan**  
**95210 SAINT GRATIEN**  
Numéro SIRET : ..... **519559710**  
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**  
Numéro de police et date de validité : ..... **54862353 / 01/01/2024**

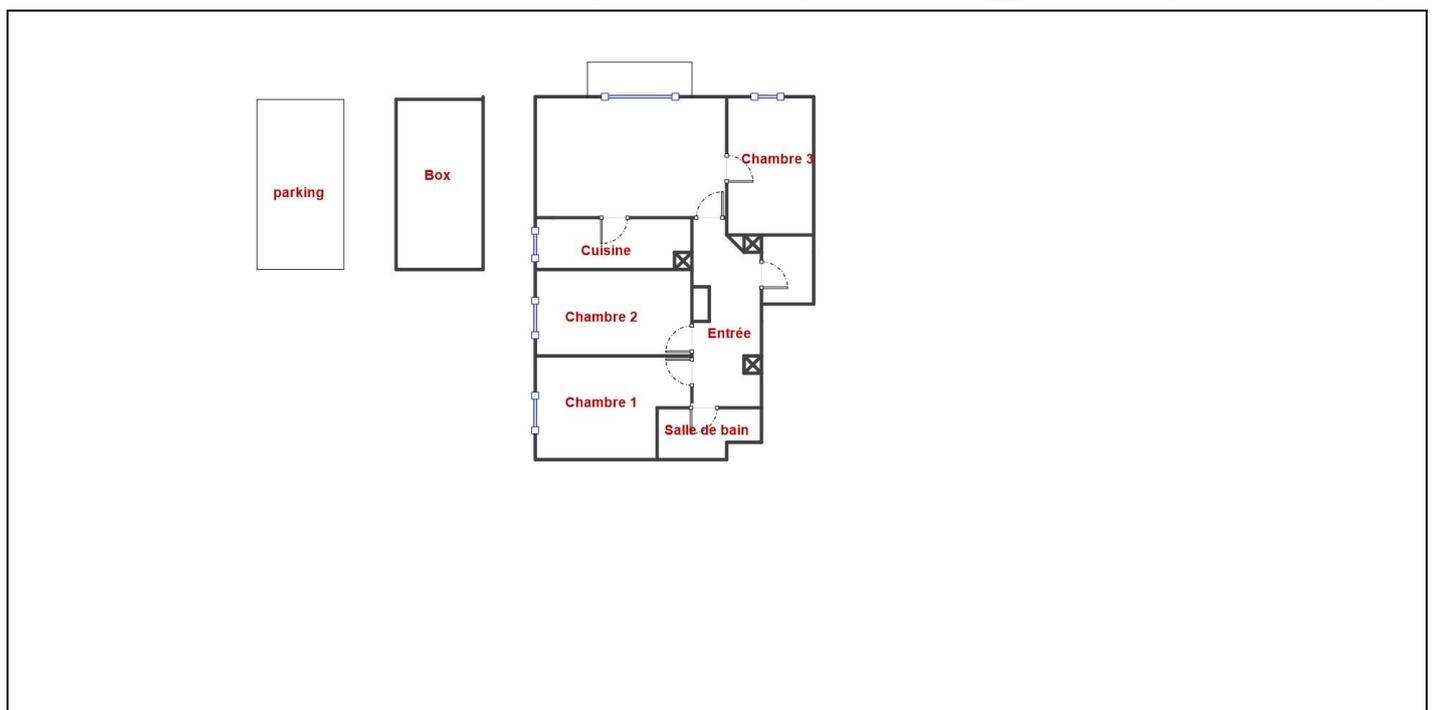
### Superficie privative en m<sup>2</sup> du lot

**Surface loi Carrez totale : 76,02 m<sup>2</sup> (soixante-seize mètres carrés zéro deux)**  
**Surface au sol totale : 76,02 m<sup>2</sup> (soixante-seize mètres carrés zéro deux)**

**Résultat du repérage**Date du repérage : **07/11/2024**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **NEANT**Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **M. [REDACTED] MME LOUVION**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Entrée	7,12	7,12	
Séjour	20,84	20,84	
Cuisine	6,09	6,09	
Chambre 3	10,54	10,54	
buanderie	2,31	2,31	
Salle de bain	4,79	4,79	
Chambre 1	11,66	11,66	
Chambre 2	12,67	12,67	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du lot :**Surface loi Carrez totale : 76,02 m<sup>2</sup> (soixante-seize mètres carrés zéro deux)****Surface au sol totale : 76,02 m<sup>2</sup> (soixante-seize mètres carrés zéro deux)**Fait à **SAINT GRATIEN**, le **14/11/2024**

# DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2493E4050957T  
Etabli le : 18/11/2024  
Valable jusqu'au : 17/11/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>*

Aperçu non disponible

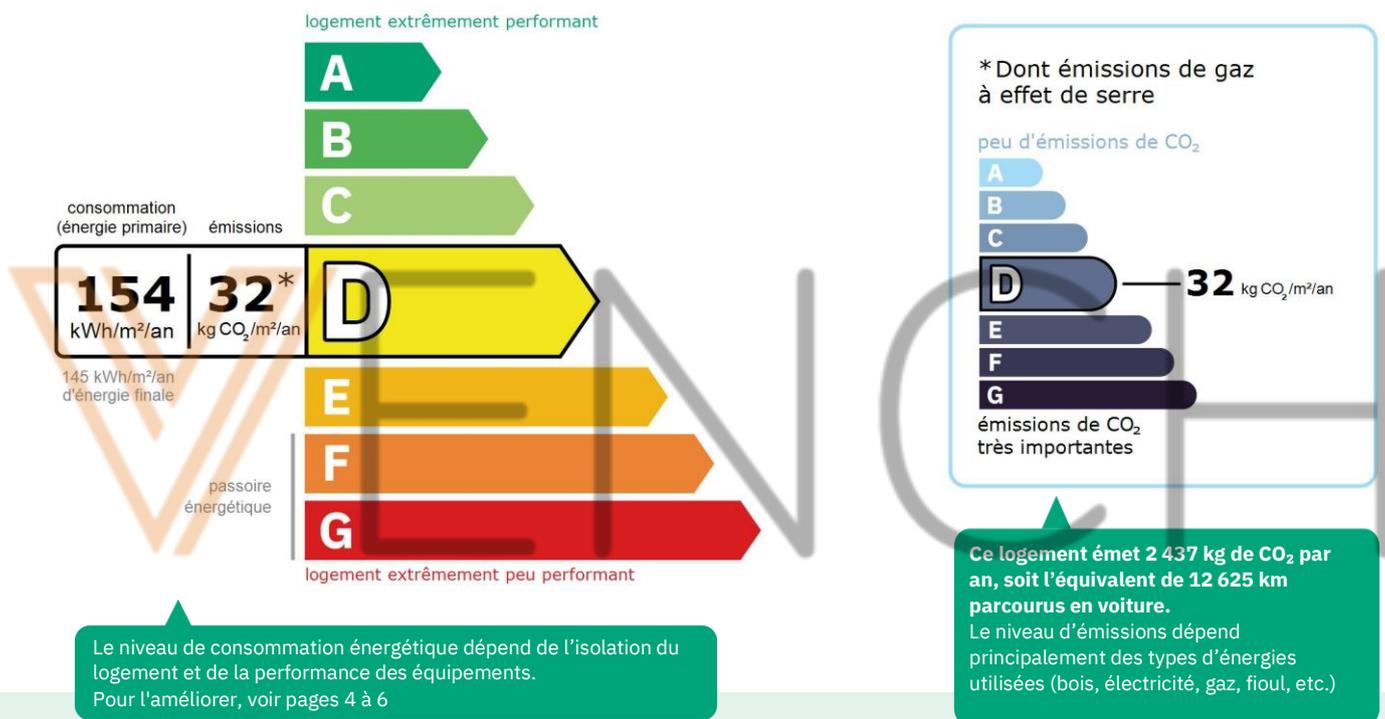


Adresse : **6 rue Louis Aragon**  
**93300 AUBERVILLIERS**  
3 ème Gauche, N° de lot: 29

Type de bien : Appartement  
Année de construction : 2013  
Surface habitable : **76,02 m<sup>2</sup>**

Propriétaire : M. [REDACTED]  
Adresse : 6 rue Louis Aragon 93300 AUBERVILLIERS

## Performance énergétique et climatique



## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **950 €** et **1 330 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

### Informations diagnostiqueur

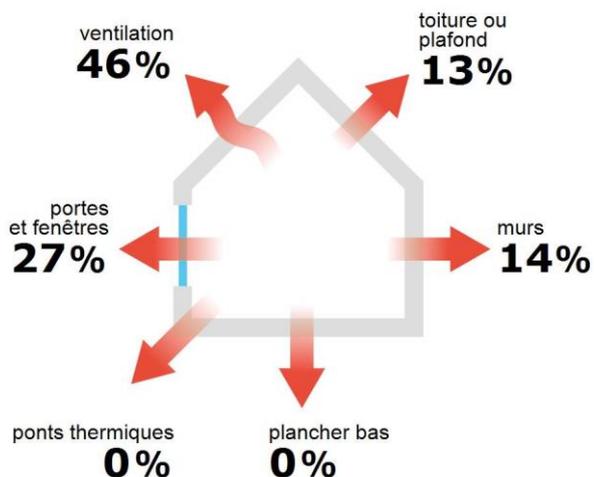
**Cabinet PAILLARD**  
266 Av Daumesnil  
75012 PARIS  
tel : 09 77 06 73 94

Diagnostiqueur : **CHIERE Jean-Louis**  
Email : [jlc.chiere@gmail.com](mailto:jlc.chiere@gmail.com)  
N° de certification : DTI2217  
Organisme de certification : DEKRA Certification



À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation



### Système de ventilation en place



VMC SF Hygro B après 2012

### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

### Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Gaz Naturel	4 457 (4 457 é.f.)	entre 350 € et 480 €	 36 %
 eau chaude	 Gaz Naturel	6 131 (6 131 é.f.)	entre 480 € et 670 €	 51 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	 Electrique	330 (144 é.f.)	entre 40 € et 60 €	 4 %
 auxiliaires	 Electrique	832 (362 é.f.)	entre 80 € et 120 €	 9 %
<b>énergie totale pour les usages recensés :</b>		<b>11 751 kWh</b> (11 094 kWh é.f.)	entre <b>950 €</b> et <b>1 330 €</b> par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 113ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -21% sur votre facture **soit -110€ par an**

**Astuces**

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C****Astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 113ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

47ℓ consommés en moins par jour, c'est -26% sur votre facture **soit -204€ par an**

**Astuces**

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

## Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 <b>Murs</b>	Inconnu avec isolation intérieure (réalisée entre 2006 et 2012) donnant sur l'extérieur	bonne
 <b>Plancher bas</b>	Néant	
 <b>Toiture/plafond</b>	Plafond structure inconnu (sous terrasse) donnant sur l'extérieur (terrasse) avec isolation intérieure (réalisée entre 2013 et 2021)	très bonne
 <b>Portes et fenêtres</b>	Portes-fenêtres coulissantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 12 mm à isolation renforcée et volets roulants pvc Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 12 mm à isolation renforcée et volets roulants pvc	très bonne

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 <b>Chauffage</b>	Chaudière collective gaz standard installée entre 2001 et 2015 réglée, réseau isolé. Emetteur(s): plancher chauffant
 <b>Eau chaude sanitaire</b>	Combiné au système de chauffage
 <b>Climatisation</b>	Néant
 <b>Ventilation</b>	VMC SF Hygro B après 2012
 <b>Pilotage</b>	Sans système d'intermittence

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 <b>Eclairage</b>	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 <b>Isolation</b>	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 <b>Radiateur</b>	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 <b>Ventilation</b>	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

### Les travaux essentiels

Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
 <b>Chauffage</b>	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmeur, robinets thermostatique, isolation réseau)	
 <b>Eau chaude sanitaire</b>	Système actualisé en même temps que le chauffage ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	

2

### Les travaux à envisager

Montant estimé : 10200 à 15200€

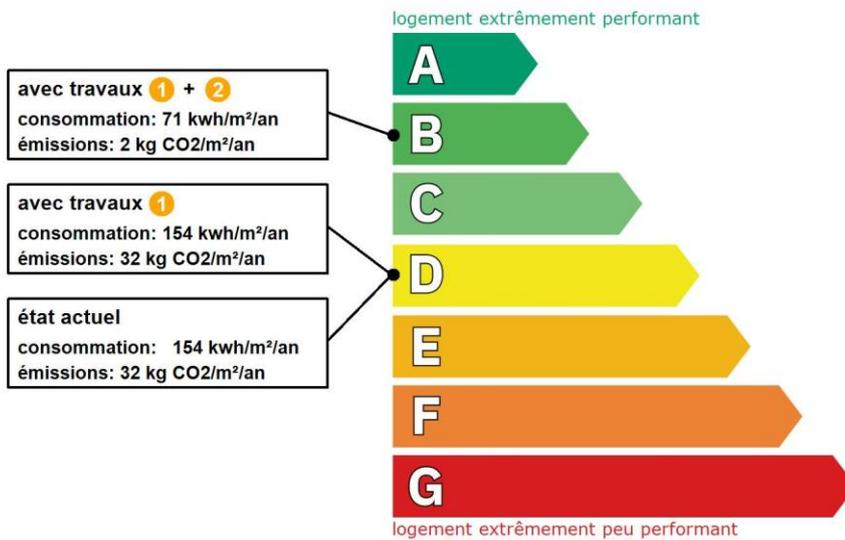
Lot	Description	Performance recommandée
 <b>Chauffage</b>	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
 <b>Eau chaude sanitaire</b>	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4

### Commentaires :

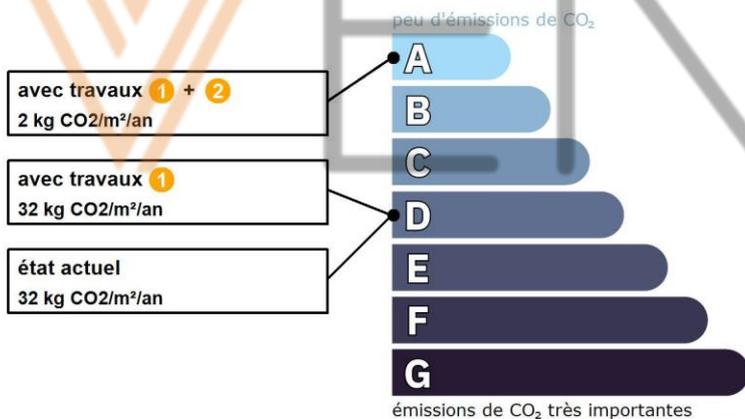
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur [www.info-certif.fr](http://www.info-certif.fr))

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2024.6.1.0]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **24/IMO/SANG3333**

**Photographies des travaux**

Date de visite du bien : **07/11/2024**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Les valeurs par défauts utilisées en l'absence de justificatifs.

## Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	93 Seine Saint Denis
Altitude	 Donnée en ligne	38 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	2013
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	76,02 m <sup>2</sup>
Surface de référence de l'immeuble	 Observé / mesuré	2346 m <sup>2</sup> (estimée à partir des tantièmes de copropriété)
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,5 m

## Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
<b>Mur 1 Sud</b>	Surface du mur 	Observé / mesuré 12,63 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent 	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur 	Observé / mesuré Inconnu
	Isolation 	Observé / mesuré oui
	Année isolation 	Document fourni 2006 - 2012
	Umur0 (paroi inconnue) 	Valeur par défaut 2,5 W/m <sup>2</sup> .K
<b>Mur 2 Est</b>	Surface du mur 	Observé / mesuré 18,92 m <sup>2</sup>
	Type de local adjacent 	Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur 	Observé / mesuré Inconnu
	Isolation 	Observé / mesuré oui
	Année isolation 	Document fourni 2006 - 2012

	Umur0 (paroi inconnue)	✘	Valeur par défaut	2,5 W/m².K	
<b>Plafond</b>	Surface de plancher haut	🔍	Observé / mesuré	76 m²	
	Type de local adjacent	🔍	Observé / mesuré	l'extérieur (terrasse)	
	Type de ph	🔍	Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (sous terrasse)	
	Isolation	🔍	Observé / mesuré	oui	
	Année isolation	📄	Document fourni	2013 - 2021	
		Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	2,25 m²
<b>Fenêtre 1 Sud</b>	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Sud	
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud	
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	12 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton	
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)	
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / mesuré	60 - 90°	
		Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	9 m²
	<b>Fenêtre 2 Est</b>	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Est
		Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage		🔍	Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie		🔍	Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		🔍	Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		🔍	Observé / mesuré	12 mm	
Présence couche peu émissive		🔍	Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		🔍	Observé / mesuré	Argon / Krypton	
Positionnement de la menuiserie		🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets		🔍	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)	
Type de masques proches		🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		🔍	Observé / mesuré	Masque homogène	
Hauteur a (°)		🔍	Observé / mesuré	30 - 60°	
		Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	4,84 m²
<b>Porte-fenêtre Sud</b>		Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
		Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes	
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / mesuré	12 mm	
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / mesuré	oui	

Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton
Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)
Type de masques proches		Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
Avancée l (profondeur des masques proches)		Observé / mesuré	< 1m
Type de masques lointains		Observé / mesuré	Masque homogène
Hauteur a (°)		Observé / mesuré	30 - 60°

## Systemes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
<b>Ventilation</b>	Type de ventilation		Observé / mesuré	VMC SF Hygro B après 2012
	Année installation		Observé / mesuré	2013
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées		Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant		Observé / mesuré	oui
<b>Chauffage</b>	Type d'installation de chauffage		Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	4
	Type générateur		Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 2001 et 2015
	Année installation générateur		Observé / mesuré	2012
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)		Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse		Observé / mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / mesuré	non
	Type émetteur		Observé / mesuré	Plancher chauffant
	Température de distribution		Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur		Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage		Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence		Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
Présence comptage		Observé / mesuré	1	
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	4
	Type générateur		Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 2001 et 2015
	Année installation générateur		Observé / mesuré	2012
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Type production ECS		Observé / mesuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse		Observé / mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / mesuré	non
	Type de distribution		Observé / mesuré	Réseau collectif non isolé, majorité des logements avec pièces alimentées contiguës
Bouclage pour ECS		Observé / mesuré	non	
Type de production		Observé / mesuré	instantanée	

**Références réglementaires utilisées :**

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**Informations société :** CADIC 17 Bis Av Ernest Renan 95210 SAINT GRATIEN

Tél. : 0680591863 - N°SIREN : 519559710 - Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 54862353

**À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :**

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

[2493E4050957T](#)

WENCH



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier  
l'authenticité des données contenues  
dans ce document.

# ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 17 novembre 2024

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

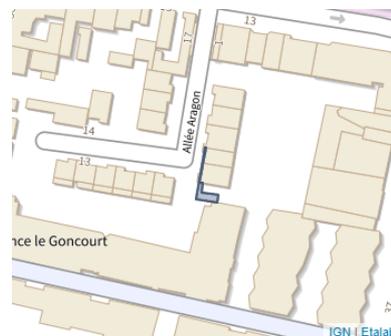
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

## PARCELLE(S)

**93300 AUBERVILLIERS**

Code parcelle :  
**000-BE-138**



Parcelle(s) : 000-BE-138, 93300 AUBERVILLIERS

1 / 13 pages

## A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :



### MOUVEMENT DE TERRAIN

Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvement de terrain nommé R111.3 - Aubervilliers a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 25/01/1966

Date d'approbation : 20/03/1986

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

## RAPPEL

### Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

### Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur [georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger](http://georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger)

WENCH

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Mouvement de terrain.

**Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ?**  Oui  Non

**Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ?**  Oui  Non

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

**Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.**

### SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL



### ARGILE : 2/3

-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>

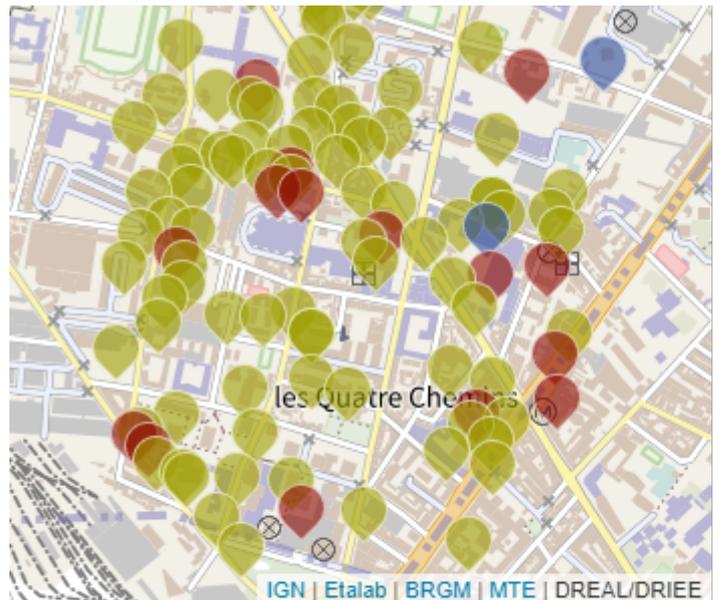


### POLLUTION DES SOLS (500 m)

Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

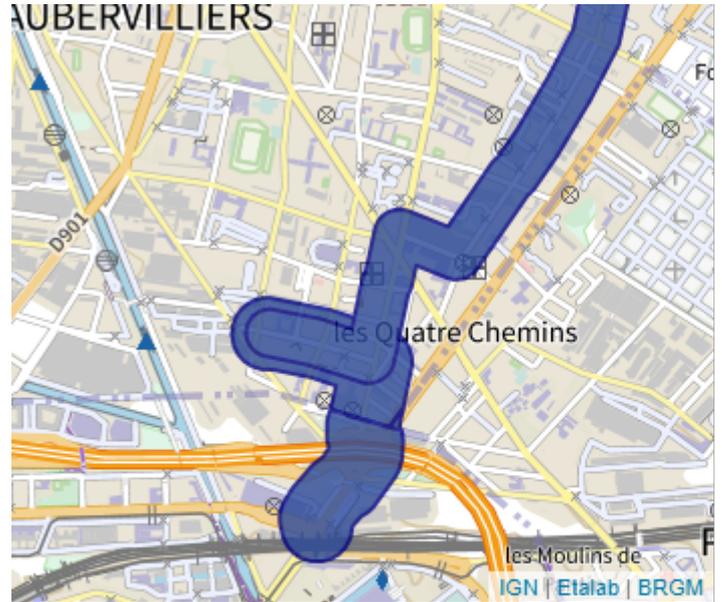
- 15 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 87 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 2 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)





## CANALISATIONS TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Une canalisation de matières dangereuses (gaz naturel, produits pétroliers ou chimiques) est située dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle. La carte représente les implantations présentes autour de votre localisation. Il convient de rechercher une information plus précise en se rendant en mairie.



# WENCH

## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 6

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
BUDD8750068A	06/07/1987	06/07/1987	27/09/1987	09/10/1987
INTE9200474A	31/05/1992	01/06/1992	16/10/1992	17/10/1992
INTE9500587A	23/08/1995	23/08/1995	24/10/1995	31/10/1995
INTE9900346A	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
PIPIERE DE PARIS S.A.	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408590">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408590</a>
LA PARISIENNE DE BAGUETTE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006519915">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006519915</a>
SEMARELP	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404412">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404412</a>
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PIERRE TIMBAUD	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007402423">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007402423</a>
HOPITAL EUROPEEN DE PARIS-LA ROSERAIE SA	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506339">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506339</a>
M&M	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100033874">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100033874</a>
ESPACE CINEMA	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407492">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407492</a>
PRESS 93	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100008135">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100008135</a>
MERVILLE ET MORGAN	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408097">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408097</a>
TOUR DE LA VILLETTE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409354">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409354</a>
SIRIUS	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100043098">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100043098</a>
ARMONIA / NUVEMY	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100043097">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100043097</a>
AN DA SARL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409724">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409724</a>
METAUX LA VILLETTE (SARL)	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007403901">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007403901</a>
SHELL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407553">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407553</a>

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890450">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890450</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890567">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890567</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3891380">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3891380</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892300">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892300</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892291">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892291</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890670">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890670</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890569">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890569</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890572">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890572</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890578">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890578</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890593">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890593</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890595">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890595</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890598">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890598</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890662">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890662</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890666">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890666</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890667">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890667</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890668">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890668</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890682">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890682</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890690">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890690</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868498">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868498</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867075">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867075</a>

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867992">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867992</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890448">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890448</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890449">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890449</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890568">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890568</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890573">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890573</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890581">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890581</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890590">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890590</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890583">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890583</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890584">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890584</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890587">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890587</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890591">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890591</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890594">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890594</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890596">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890596</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890597">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890597</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890599">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890599</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890601">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890601</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890659">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890659</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890658">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890658</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890661">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890661</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890663">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890663</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890665">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890665</a>

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890671">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890671</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890673">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890673</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890675">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890675</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890676">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890676</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890677">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890677</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890681">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890681</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890683">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890683</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890685">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890685</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890687">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890687</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892247">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892247</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892272">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892272</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892287">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892287</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892292">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892292</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892304">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892304</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892880">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892880</a>
MECANIQUE GENERALE ; GARAGE AUTOMOBILE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893153">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893153</a>
STOCKAGE ET RECUPERATION DE DECHETS	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893696">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893696</a>
VINAIGERIE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894006">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894006</a>
PAPETERIE ; FABRICATION DE SACS DE PAPIER	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894207">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894207</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890580">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890580</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890582">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890582</a>

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890585">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890585</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890586">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890586</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890588">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890588</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890589">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890589</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890592">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890592</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890608">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890608</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890660">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890660</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890669">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890669</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890674">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890674</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890684">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890684</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890686">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890686</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892253">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892253</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892279">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892279</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892308">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892308</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892310">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892310</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892890">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3892890</a>
GARAGE AUTOMOBILE ; LOCATION DE VEHICULES AUX ENTREPRISES	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893152">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893152</a>
CARROSSERIE, PEINTURE AUTOMOBILE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893154">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893154</a>
GARAGE AUTOMOBILE, MECANIQUE GENERALE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893689">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3893689</a>
FABRICATION D'ALLUMETTES	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894283">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894283</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890570">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890570</a>

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890571">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890571</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890579">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3890579</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868185">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868185</a>
CHOCOLATERIE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894032">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3894032</a>

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
Lycée Timbaud (Aubervilliers)	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00037410101">https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00037410101</a>
Cookson	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00053520101">https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00053520101</a>

WENCH